

COMMISSION REGIONALE DE CYCLISME TRADITIONNEL

RÈGLEMENT DU CHALLENGE RÉGIONAL DES CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL 2020

1) **Participants :**

Coureurs licenciés F.F.C. : C.1-2-3, Espoir, Junior, Cadet, Féminines J/S/C, Pass D.1-D.2, Pass D.3-D.4 et F.F.Tri.

2) **Principe :**

Le classement régional des CLM Individuel est réalisé sur les épreuves des chronos du 14/07, 18/07, 25/07 et 01/08, suivant la grille des points ci-dessous.

Le classement sera établi, d'une part, sur la base du classement scratch des 4 épreuves ; et d'autre part, sur un classement par catégorie. Il n'est pas attribué de Joker sur ces épreuves.

A l'issue du classement général des 4 CLM, seront récompensés : les 3 premiers scratch, les 3 premiers de chaque catégories (C.1-2-3, Junior, Cadet, Pass D.1-D.2, Pass D.3-D.4, Fem. J/S, Fem. C) et le premier : Espoir, V.1, V.2, V.3.

Le classement vétéran ne concerne que les catégories D.1-D.2 et D.3-D.4.

En cas d'ex æquo le CLM I du 25/07 sera prépondérant.

<u>Places</u>	<u>Points</u>	<u>Places</u>	<u>Points</u>	<u>Places</u>	<u>Points</u>	<u>Places</u>	<u>Points</u>
1	70	6	25	11	10	16	5
2	60	7	20	12	9	17	4
3	50	8	16	13	8	18	3
4	40	9	12	14	7	19	2
5	30	10	11	15	6	20	1

3) **Déroulement de l'épreuve :**

Le coureur devra être engagé par son club auprès du Comité avant la date de clôture d'inscription.

Il sera ensuite établi un ordre de passage toutes les 2 minutes.

Le coureur devra se présenter sur la ligne de départ 5 minutes avant en tenue conforme de son club d'appartenance.

Les voitures suiveuses ne seront pas acceptées sur les chronos en côte du 18/07/20 et 01/08/20.

La remise des récompenses se fera lors du Grand Prix de St-Louis le Dimanche 09 Août 2020.

3) **Épreuves :**

* **Mardi 14/07** : CLM I. Tremblet / Piton Sainte-Rose. Parcours de 13,500 Km. De 9H à 12H.

Départ : Tremblet, coulée de lave 2007, direction Bois Blanc par RN2. Arrivée : Place marché forain Piton Ste-Rose.

* **Samedi 18/07** : CLM I. Saint-François. Parcours de 6,200 Km. De 13H à 16H.

Départ : Face à la mairie annexe de St-François. Direction village du Brûlé par RD43. Arrivée : Face à l'école maternelle du Brûlé.

* **Samedi 25/07** : CLM I. Saint-Leu. Parcours de 13,600 Km. De 13H à 16H.

Départ : Ravine des Sables RN1A (Face à l'arrêt de bus). Direction cimetière de St-Leu, demi-tour giratoire de Stella / Piton St-Leu, retour Ravine des Sables. Arrivée : 200 m après l'arrêt de bus du départ.

* **Samedi 01/08** : CLM I. La Montagne. Parcours de 4,900 Km. De 13H à 16H.

Départ : Face au stade de la Redoute RD41. Direction village de la Montagne par RD41, à droite intersection chemin de la Vigie. Arrivée : Point de vue de la Vigie, 200 m après l'intersection.

Consultation du classement par points :

Le classement par points sera actualisé dans la semaine suivant l'épreuve et publié sur le site internet du comité

<https://www.comitecyclismereunion.re>.